

Accueil de loisirs de MARCELCAVE

Vacances d'été

Du 6 au 31 juillet 2020

Pour les enfants
de 4 ans jusqu'au CM2
7h30 à 18h30
Accueil cantine
Garderie

des
ACTIVITES
et des
LOISIRS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: Familles Rurales de la Somme

33 chemin Blanc 80470 ARGOEUVES Tél: 03 22.71.13.90 /famillesrurales80@hotmail.fr

Dossier d'inscription également disponible à la mairie de MARCELCAVE

Clôture des inscriptions : le Vendredi 19 juin 2020.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Autorisation d'accès à CAF Partenaires pour les ressortissants CAF (Nous utiliserons CAF Partenaires pour vérifier le quotient familial).
- Fiche d'inscription totalement renseignée
- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l'inscription à l'accueil de loisirs toussaint ou février)
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l'inscription à l'accueil de loisirs toussaint ou février)
- Le règlement [L'inscription sera validée, uniquement avec le règlement.](#) Paiement en plusieurs fois possible par chèques

Nous prenons la Carte loisirs Caf. Les aides seront directement déduites des factures après nous avoir fournis les justificatifs. (3.00 par jour et par enfant)

Nous acceptons le règlement par CESU et Chèques Vacances .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle.



Seuls les dossiers complets entreront en ligne de compte pour l'attribution d'une place.

Tarifs

La semaine	QF < 700	701 < QF < 1250	1251 < QF
Enfant de la commune scolarisé ou non à MARCELCAVE	36.00€	40.00€	43.00€
Enfant extérieur à la commune mais scolarisé à MARCELCAVE	41.00€	45.00€	48.00€

Déduction de 15€ par semaine et par enfant pour les porteurs de la carte loisirs caf sur présentation du courrier de la caf de la Somme ou après vérification de notre part auprès de la caf.

Pour la réservation et tarification de la garderie et la cantine , rapprochez-vous de la mairie.



MARCELCAVE

